

Conseil communautaire Nantes Métropole

11 décembre 2009

23 – Territorialisation des sites de l'opérateur public de collecte des déchets - Nantes

Groupe Communiste

Intervention de Maurice BOUE – Bouaye

Monsieur le président, chers collègues,

La présente délibération vise à la division en trois nouveaux dépôts, du site de la Morrhonnière.

Les objectifs étant, comme cela est mentionné :

- d'assurer un haut niveau de service auprès des habitants,
- d'assurer la sécurité des agents,
- et de répondre aux enjeux liés au plan climat territorial.

Bien entendu nous souscrivons pleinement à ces trois objectifs mais il nous faut travailler deux enjeux en particulier :

- l'efficacité du service public
- et les conditions de travail du personnel

Pour nous, élus communistes, **il est impératif de maintenir et d'améliorer le niveau de service public rendu aux habitants**. Si la collecte des déchets à un coût pour l'opérateur public qu'est Nantes Métropole nous ne pouvons ignorer l'importance de ce service, en termes d'hygiène, de propreté, d'environnement. C'est pourquoi, vouloir à tous prix réduire les coûts de collecte des déchets ne peut se faire au détriment du service attendu par les usagers.

Je pense tout particulièrement à l'idée de réduire la fréquence des collectes de deux à un seul passage par semaine. Comme nous l'avons fait pour « tri'sac », **il est impératif que nous réfléchissions au mode et à la régularité des collectes en fonction des spécificités des zones d'habitation et du besoin des habitants**. Il est important que la politique de Nantes

Métropole soit bien comprise et partagée par les usagers. **Quels que soient les solutions techniques que nous envisageons, ce qui est sûr, c'est que nos quartiers ont besoin de plus de service public et de plus de proximité. Et de ce point de vue, la territorialisation ne doit pas se faire à l'encontre de l'égalité de traitement que sont en droit d'attendre les usagers.**

Nous avons bien compris que ce projet de territorialisation va permettre la modernisation des sites et représentera, à terme, une économie pour Nantes Métropole.

Nous tenons pour notre part à rappeler que les investissements réalisés ou à réaliser sont nécessaires (extension de tri'sac, réhabilitation des déchèteries, centre de séparation) mais ils ne doivent pas être en contrepartie, l'alibi à un resserrement des coûts de fonctionnement et par la même à un appauvrissement du service rendu.

C'est pourquoi **nous devons être attentifs aux doutes exprimés par les agents quant à ce projet de territorialisation.** C'est à eux que nous devons la qualité du service de collecte et il nous faut répondre au mieux aux problèmes de condition de travail et d'éloignement qui peuvent se poser avec cette nouvelle organisation de leur service.

Nous le savons, le traitement des déchets à un coût et celui-ci n'est pas seulement financier. La production d'ordures ménagères des français a doublé en 40 ans et nous devons mettre en place des actions incitatives si nous voulons réduire le volume des déchets et recycler plus. L'extension de tri'sac, la généralisation des bacs jaunes, le compostage sont un atout. Reste encore à améliorer la pédagogie pour rendre le tri plus efficace.

Intégrer pleinement aux actions que nous mettons en place les entreprises, les habitants et les agents nous paraît primordial pour rendre nos investissements efficaces.

Je vous remercie de votre attention.